

30, pour nous demander de l'accompagner au puits, mes fils Edouard et Cléophas étaient avec moi, Edouard et moi sommes allés au puits avec M. Désilets : l'accusé n'est pas venu. Rendus au puits, on a trouvé des perches mâtées dans le puits. Il y avait aussi des bouts de planches. Le prisonnier n'était pas alors au puits, mais il arrivait, et nous l'avons fait revirer pour aller avertir la famille qu'on emmenait la défunte à la maison ; il était alors à deux ou trois perches du puits.

Thomas S. Barwis, Ecuier, du village d'Arthabaska-ville : Je suis greffier de la Couronne et Greffier de la Paix pour le district d'Arthabaska.

Vers la fin de mars, j'ai entendu dire qu'il y avait eu un meurtre de commis à Bulstrode.

Le jour suivant au matin, M. Bissonnette, grand connétable de Montréal est arrivé.

Je suis allé à la prison avec lui. J'y étais quand M. Bissonnette a questionné le prisonnier. Avant de lui poser des questions, Bissonnette lui dit : "on m'a envoyé pour faire des recherches sur un meurtre. Vous n'êtes pas obligé de rien dire, mais si vous dites quelque chose, je le prendrai en écrit et ça pourra être amené en témoignage contre vous."

Le prisonnier comprit cela parfaitement, et dit qu'il était prêt à donner toutes les informations possibles.

Durant la conversation, le shérif et le géôlier sont entrés.

Je suis parti avec le grand connétable Bissonnette pour aller à Bulstrode. Nous nous rendîmes chez Placide Désilets, le père de la défunte. M. Bissonnette a questionné Placide Désilets, et j'ai écouté la conversation. Après cette conversation, nous nous dirigeâmes à l'endroit où la jeune fille avait été trouvée. Ce puits était un arbre creux, comme un quart, et se trouvait en dedans de la clôture, à peu près où se trouvent les fossés.